

# SOLIDARITÉ agricole

**UPA** POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
Estrie  
L'Union des producteurs agricoles

Février  
2018  
Vol. 31, n°1

## Profitons des promesses d'un printemps politique



François Bourassa, président

J'espère que l'entrée en 2018 s'est faite dans le bonheur et la chaleur malgré le vent et le froid du début de janvier. Heureusement, les journées rallongent et la chaleur est à nos portes. Ne désespérez pas. Les quatre saisons existent encore malgré les changements climatiques.

En agriculture et en agroalimentaire, l'année 2018 s'annonce prometteuse. D'abord, souvenons-nous qu'une politique bioalimentaire québécoise est en train de prendre forme. À la lumière de la récente préoccupation des gouvernants pour la ruralité et la gestion de l'occupation des territoires, la période préélectorale suggère que les promesses seront généreuses.

Profitons de cette lancée pour développer nos entreprises et pour susciter des engagements pour la région notamment en ce qui concerne la fiscalité agricole; l'année 2018 doit nous amener des pistes de solutions. L'attente a été suffisamment longue.

Pour ce qui est de l'ALENA, il est présentement difficile de prévoir si les négociations en cours aboutiront sur le statu quo ou la rupture. Par contre, le Partenariat

transpacifique, qui devrait être signé en mars, offre davantage de possibilités pour le bœuf, le porc, et le sirop d'érable bien qu'un risque plane toujours sur les productions sous gestion de l'offre (GO). Le Canada doit demeurer ferme et protéger la GO tout comme il se dit inflexible en matière culturelle.

Dans l'opinion publique, les grands projets et les grandes entreprises sont bien visibles et valorisés. Toutefois, dans la vraie vie, 100 entreprises agricoles investissant chacune 100 000 \$ créent davantage d'emplois et de richesses. Pourquoi sont-elles trop souvent invisibles? Il est pourtant bien connu que les entreprises comptant moins de cinq employés demeurent plus longtemps en affaires et sont moins enclines à déménager.

Notre défi consiste à sensibiliser les élus et les décideurs à cette réalité. Vos représentants au sein de l'Union ne manqueront pas de s'atteler à cette tâche. En tant qu'électeurs, vous pouvez aussi passer le message aux candidats.

Promouvoir les idées porteuses via les réseaux sociaux et dans votre entourage est aussi fort utile. Suivez-nous sur la page Facebook de la Fédération de l'UPA-Estrie. Nous sommes aussi présents sur Twitter et Instagram. C'est aussi ça, faire partie de la recette!

Bonne fin d'hiver à vous tous et toutes!

### SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la  
Fédération de l'UPA-Estrie

4300 boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6  
819 346-8905 (fabrication syndicale)  
Sans frais 1 855 741-8905  
[www.estrie.upa.qc.ca](http://www.estrie.upa.qc.ca)

Distribution : fermes familiales de l'Estrie  
Tirage : 2 950 exemplaires  
Dépôt légal : ISSN 1488-4372  
Envois poste-publication no de convention : 40026310

### ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

### ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905  
[vmartin@upa.qc.ca](mailto:vmartin@upa.qc.ca)

Date de tombée : 16 mars 2018  
Date de parution : 3 avril 2018

### DANS CE NUMÉRO :

L'agriculture régionale en chiffres.....	3
Convocation à l'AGA des bovins.....	5
Cultures émergentes et bio en GTEA ...	9
Coaticook assouplit les règles du RCI.14	
5 à 7 Créateurs de saveurs.....	15

# Journée des producteurs agricoles au Mont Orford

Le mercredi **28 février 2018**, vous êtes invités à une journée de ski spécialement dédiée aux producteurs agricoles québécois. Une collaboration de l'UPA-Estrie et de la Corporation ski & golf Mont-Orford.

## Forfait # 1 : 37 \$

Billet de ski pour la journée  
Repas spécial du jour\* au Slalom pub

## Forfait # 2 : 62 \$

Billet de ski pour la journée  
Repas spécial du jour\* au Slalom pub  
Location d'équipement

## Forfait # 3 : 88 \$

Billet de ski pour la journée  
Repas spécial du jour\* au Slalom pub  
Initiation de ski comprenant la location d'équipement + leçon  
(4 personnes minimum)

Repas au Slalom pub entre 11 h et 13 h.

\*Le spécial du jour comprend le potage, le plat principal, le dessert et un breuvage non alcoolisé.

Les prix incluent le service et les taxes.

Pour réserver votre forfait, visitez le site Web de l'UPA-Estrie [www.estrie.upa.qc.ca](http://www.estrie.upa.qc.ca) ou communiquez avec Richard Danis au 819 843-6548, poste 8310 ou [rdanis@orford.com](mailto:rdanis@orford.com)





École secondaire en formation générale et professionnelle (DES et DEP)



**PORTES OUVERTES**  
18 FÉVRIER  
2018  
10h à 15h



**Ton ÉCOLE SECONDAIRE**  
OBTIENS TON DES ET TON DEP  
SIMULTANÉMENT

**Termine tes études secondaires dans un contexte et un encadrement différents\***

**\*Un apprentissage différent!**

- > Vie stimulante en résidence
- > 50% du temps à l'école / 50% du temps en stage
- > Enseignement par petits groupes
- > Possibilité de mise à niveau en 2<sup>e</sup> secondaire
- > Pour les filles et garçons de 15 à 17 ans des niveaux 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire
- > Diplômes reconnus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur donnant accès aux études postsecondaires



**50% DU TEMPS À L'ÉCOLE**      **50% DU TEMPS EN STAGE**

**Stage en France**  
**Élève d'un jour**  
**Aide financière**

**FORMATIONS OFFERTES**

- > Abattage manuel et débardage forestier
- > Production acéricole
- > Production animale (secteurs bovin, laitier et équin)



**Maison familiale rurale du Granit**  
[mfrgranit.com](http://mfrgranit.com)

105, rue du Couvent, Saint-Romain  
819 583-5910 / 1 866 787-1212 poste 1600



# L'agriculture fait partie de la recette en Estrie

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

Souvent sous-estimée par les décideurs, l'agriculture est un pilier important de l'économie de l'Estrie. Voici quelques chiffres qui le démontrent. N'hésitez pas à vous en servir et à les propager.

L'Estrie peut compter sur 2 647 fermes appartenant à 4 480 producteurs et productrices. Les productions les plus représentées sur le territoire sont les productions laitière, acéricole et de bovins de boucherie. Les revenus agricoles sont évalués à 542 M\$ (MAPAQ, 2010).

## Valeur immobilière et contribution foncière, secteurs agricole et forestier, 2017

Municipalité	Valeur foncière agricole	Proportion du secteur agricole	Contribution foncière du secteur agricole <sup>1</sup>	Valeur foncière forestière	Proportion du secteur forestier	Contribution foncière du secteur forestier <sup>1</sup>
Coaticook	663 886 600 \$	32,1%	6 265 387 \$	18 190 200 \$	0,9%	154 618 \$
Granit	348 692 900 \$	13,9%	3 319 638 \$	176 959 500 \$	7,1%	1 598 224 \$
Haut-Saint-François	344 427 400 \$	14,2%	3 061 777 \$	474 211 900 \$	19,2%	4 024 840 \$
Memphrémagog	330 340 700 \$	3,1%	1 671 131 \$	730 500 \$	0,0%	3 808 \$
Les Sources	164 600 800 \$	15,8%	1 756 872 \$	13 096 300 \$	1,3%	117 625 \$
Val-Saint-François / Sherbrooke	513 812 700 \$	12,5%	3 638 363 \$	629 700 \$	0,0%	5 960 \$
<b>Total MRC</b>	<b>2 365 761 100 \$</b>		<b>19 713 168 \$</b>	<b>683 818 100 \$</b>		<b>5 905 075 \$</b>

<sup>1</sup> estimation

Source : Sommaires 2017 du rôle d'évaluation des municipalités de l'Estrie  
Règlement d'imposition 2017 des municipalités de l'Estrie

## Investissements agricoles

Il est laborieux d'évaluer précisément la valeur des investissements agricole, car ceux-ci sont d'intérêts privés et difficilement compilables. Cependant, du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016, la Financière agricole du Québec a participé à elle seule à **733 dossiers d'investissement** sur le territoire de l'Estrie totalisant **88 042 269 \$** (FADQ, 2015-2016).

## Véritables créateurs d'emplois

**24,4 %** des entreprises agricoles (**645** entreprises) du territoire de l'Estrie emploient de la main-d'œuvre externe (Emploi-Québec, 2016).

## Des entreprises de proximité à dimension humaine

Revenu agricole brut	Proportion d'entreprise
moins de 50 000 \$	49,5%
plus de 500 000 \$	9,8%

Source : MAPAQ, Agriculture et agroalimentaire, Estrie, 2010

## La forêt de l'Estrie, c'est :

Régime de propriété : Privé **90 %** Public **10 %**

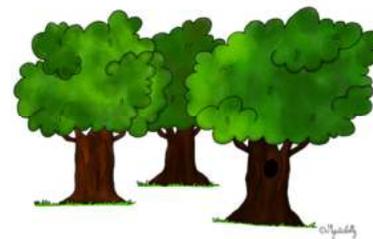
**676 400 m<sup>3</sup>** solide de bois

**16 105** voyages de bois

**34 M\$** de revenus forestiers

**410 M\$** en retombées économiques

Source : Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, données 2016



## Colloque en gestion agricole de l'Estrie 2018

# Les travailleurs étrangers sont-ils la solution?



Le 26<sup>ième</sup> Colloque en gestion agricole de l'Estrie aura lieu le mercredi 28 février 2018, au Club de Golf de Coaticook.

Un dîner-conférence vous est offert cette année. L'événement débutera à 10 h et se terminera en milieu d'après-midi.

### Thème de la journée : Les travailleurs étrangers, la solution?

- **Nathalie Pouliot**, directrice générale de l'organisme FERME, répondra à toutes vos questions; Qui sont les travailleurs étrangers? Quelles sont les responsabilités des employeurs et des employés? Puis, elle démystifiera le processus de demande de travailleurs étrangers.
- **Johanne Bisson**, CRHA, Conseillères en gestion et associée ; nous démontrera que l'attitude des gestionnaires est la clé du succès avec la main-d'œuvre étrangère.
- **Valérie Giguère**, conseillère à la main-d'œuvre agricole, Centre emploi agricole de l'Estrie (UPA) ; nous présentera les différents programmes offerts.
- **Des producteurs agricoles** témoigneront de leurs expériences avec les services de la main-d'œuvre étrangère. Animation réalisée par Raymond Racicot.

Coût : 10 \$ pour les étudiants et 20 \$ pour les producteurs et les autres intervenants.

Pour vous inscrire et pour consulter l'horaire de la journée, visitez le [www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie).

L'organisation du Colloque en gestion agricole de l'Estrie 2018 est rendue possible grâce aux efforts concertés du Comité interprofessionnel en gestion agricole de l'Estrie (CIGAE).

## FORUM RÉGIONAL SUR LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE Vendredi 23 mars 2018

*Appréhendez-vous l'impact des changements climatiques sur vos activités agricoles?*

*Le Forum sur la réduction des gaz à effet de serre est une occasion inédite pour réseauter et vous informer des solutions pour atténuer les changements climatiques touchant l'Estrie.*

*Lors de l'événement, la Ferme Croque-Saisons partagera les mesures concrètes mises en place pour réduire ses gaz à effet de serre. Son témoignage sera suivi d'un atelier de discussion animé par Nathalie Gobeil, conseillère à l'aménagement pour l'UPA-Estrie.*



**Pour consulter la programmation ou pour s'inscrire :**

Facebook : [Conseil régional de l'environnement de l'Estrie](https://www.facebook.com/ConseilRegionaldeL'Estrie)

Site web : [www.environnementestrie.ca/site/pnpe.php](http://www.environnementestrie.ca/site/pnpe.php)



## AVIS DE CONVOCATION

## NOTICE OF MEETING

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

### ANNUAL GENERAL MEETING

L'assemblée générale annuelle des Producteurs de bovins de l'Estrie et l'assemblée annuelle des producteurs en groupe de la région de l'Estrie auront lieu :

DATE : LE LUNDI 19 FÉVRIER 2018

HEURE : 9 h 30

ENDROIT : Centre Julien-Ducharme  
1671, ch. Duplessis, salle 239, Sherbrooke

8 h 30 Inscriptions

The annual general meeting of the Producteurs de bovins de l'Estrie and the annual meeting of the Eastern Townships producers group which will be held:

DATE: MONDAY, FEBRUARY 19, 2018

TIME: 9:30 a.m.

PLACE: Centre Julien-Ducharme  
1671 Duplessis Road, room 239, Sherbrooke

8:30 a.m. Registrations

### ORDRE DU JOUR

### AGENDA

Les principaux points à l'ordre du jour seront :

- Rapport financier
- Rapport d'activité
- Travail en atelier  
(selon les activités de mise en marché)
- Élection des administrateurs et des délégués
- Résolutions
- Présentation des Producteurs de bovins du Québec
- **Conférence « Les accords internationaux »  
par André Roy**

**Consultation des producteurs de veaux d'embouche** sur une hausse de la contribution spéciale pour la recherche et le développement de 0,50 \$ par veau d'embouche mis en marché, applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**Consultation des producteurs de veaux d'embouche** sur la mise en place d'une contribution spéciale pour la promotion et la publicité de 0,50 \$ par veau d'embouche mis en marché applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Comptant sur votre présence.  
Robert Trudeau, secrétaire

Most important points on the agenda will be :

- Financial report
- Report on the Union's activity
- Group workshops  
(by marketing activities)
- Election of the directors and delegates
- Resolutions
- Presentation by the Producteurs de bovins du Québec
- **Conference « International agreements »  
by André Roy**

**Consultation of cow-calf producers** on a \$0.50 increase in the special research and development levy per feeder calves marketed, effective July 1, 2018.

**Consultation of cow-calf producers** on setting up a special promotion levy of \$0.50, per feeder calves marketed, effective July 1, 2018.

Hoping to see you.  
Robert Trudeau, secretary

Titre de la formation	Nb d'heures	Formateur	Lieu	Date	Coût (tx incl.) Producteur / non-producteur
<b>ACÉRICULTURE ET FORESTERIE</b>					
Abattage d'arbre sécuritaire : certification CNESST	14	Éric Quirion	À déterminer À déterminer	12, 19 et 20 mai 2, 10 et 11 juin	322 \$ sans cert. 442 \$ avec cert.
Affûtage et entretien de la scie mécanique	12	Éric Quirion	Coaticook	24 et 25 févr.	56 \$ / 100 \$
Friandises et dérivés	16	Doris Dallaire	Coaticook	10 et 11 févr.	65 \$ / 220 \$
Perfectionnement sirop d'érable	8	Doris Dallaire	Sherbrooke	12 mai	48 \$ / 110 \$
Transformation des produits de l'érable	16	Doris Dallaire	Coaticook	5 et 6 mai	65 \$ / 220 \$
Utilisation et calibration des instruments de mesure en acériculture	5.5	Lise Lessard	Sherbrooke	9 févr.	43 \$ / 150 \$
Évaporation : pour une transformation réussie*	14	Denis Sage	Saint-Herménégilde	24 et 25 févr.	57 \$ / 130 \$
<b>PRODUCTION VÉGÉTALE</b>					
Utilisation des pesticides	12	Martin Méthot	Sherbrooke	12 et 19 avr. 22 févr. 26 avr.	425 \$ Selon le nombre de participants
Spécialisation pesticides	7	Martin Méthot	Sherbrooke	16 févr.	45 \$ / 200 \$
Introduction à la production d'ail	6	Maggie Bolduc Marie-Ange Therrien	Sherbrooke	20 févr.	45 \$ / 250 \$
Cultiver l'efficacité en production maraichère biologique diversifiée	7	François Handfield	Sherbrooke	16 mars	45 \$ / 150 \$
Culture du chanvre industriel	6	Marc Beaulieu	Sherbrooke	24 févr.	36 \$ / 100 \$
Culture du ginseng forestier	6	Rudi Markgraf	Coaticook	19 mai	43 \$ / 200 \$
Culture des plantes médicinales forestières	6	Rudi Markgraf	Coaticook	26 mars	
La culture des cerisiers nains rustiques*	7	François Blanchet	En ligne		
<b>PRODUCTION ANIMALE</b>					
Santé et soins biologiques des bovins laitiers*	5.5	Sonia Gosselin Guillaume Bergeron	Sherbrooke	8 févr.	42 \$ / 260 \$
Taille de sabots			Détails à venir		
<b>APICULTURE</b>					
Transformation des produits de la ruche*	14	Louise Provost	Coaticook	24, 25 mars, 7 et 8 avr.	93 \$ / 265 \$
Introduction à l'apiculture	44	André Pettigrew	Sherbrooke	17 févr. au 24 mars	130 \$ / 350 \$
<b>TRANSFERT DE FERME ET RELATIONS HUMAINES</b>					
Prêt pas prêt, comment bien assurer la continuité de son entreprise agricole	5	Yolande Lemire Lise Marquis	Compton	7 févr.	40 \$
Co-exploitation cédants-relève	20		Coaticook	Tous les jeudis du 15 févr. au 15 mars	90 \$
<b>GESTION, COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ</b>					
Stratégies fiscales pour réduire vos impôts	12	Bernard Lévesque	Sherbrooke	20 et 22 févr.	À déterminer
Comptabilité et aspects fiscaux en agriculture	42	Marcelo Donoso	Coaticook	Mi-mars	
<b>AUTRES</b>					
Facebook pour les affaires	12	Pierre W. Bertrand	Sherbrooke	8, 14, 21 févr. et 7 mars	57 \$ / 100 \$
Lancement d'une entreprise	330	Carole Tousignant	Magog	27 mars au 14 juin	160 \$
Le plan de drainage agricole : un outil pour les agri-poseurs*	14	Daniel Laberge Rosanne Chabot	Magog	14 et 15 mars	280 \$ / 390 \$
Circulation de véhicules lourds sur la voie publique*	5	Centre de formation du transport routier de St-Jérôme	Sherbrooke	13 mars	40 \$ / 120 \$
Circulation de machineries agricoles sur la voie publique*	5		Sherbrooke	27 févr.	40 \$ / 120 \$
<b>AGROTOUTISME</b>					
Utiliser les 5 sens dans la mise en marché de vos produits	6	Croquarium	Compton	22 févr.	43 \$ / 150 \$
Le marchandisage en boutique*	6	Jocelyne Blais		14 mars	43 \$ / 130 \$

\* Nouvelle formation

Inscrivez-vous en ligne au [www.formationagricole.ca](http://www.formationagricole.ca) ou par téléphone au 819 346-8905, poste 138.

## Avis à tous les étudiants de l'Estrie

# Offrez-vous la chance de remporter la Bourse d'étude du SYRAE. 1000 \$ à vous mériter.

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

Une occasion à ne pas manquer! Détails et formulaire disponibles sur [www.estrie.upa.qc.ca](http://www.estrie.upa.qc.ca).

**SYRAE**

**Bourse d'étude 2018**

**1 000 \$**

Pour être admissible,  
postulez avant le  
28 février 2018

froberge@upa.qc.ca  
819 346-8905, poste 128

**SYRAE**  
Syndicat de la relève agricole  
de l'Estrie

### Critères d'admissibilité

- Avoir sa résidence principale en Estrie;
- Être membre du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE) au 28 février 2018;
- Avoir rempli et transmis votre dossier de candidature et avoir fourni tous les documents requis avant la date limite fixée au 28 février 2018;
- Être engagé à temps plein dans un programme de formation au sein d'un établissement d'enseignement reconnu, ou être réputé aux études à temps plein malgré des études à temps partiel selon la définition de l'aide financière aux études du gouvernement du Québec.
- Programmes admissibles, ou combinaisons :
  - un baccalauréat en sciences agricoles
  - un DEC en gestion et exploitation d'entreprise agricole
  - un DEC en agriculture qui développe l'aspect production ou gestion agricole
  - une AEC ou un DEP en agriculture;
- Avoir été aux études à l'automne 2017, ou effectuer un retour aux études à l'hiver 2018;
- Avoir à son dossier scolaire une moyenne égale ou supérieure à 60 % ou l'équivalent.

### Comment poser sa candidature

L'information sera disponible sur le site de l'UPA-Estrie et de la FRAQ.

Transmettre votre dossier de candidature par la poste ou par courriel et avoir fourni tous les documents requis avant la date limite fixée au 28 février 2018.

### Documents à joindre

#### Relevé de notes

Joindre votre relevé de notes le plus récent de votre programme actuel comprenant vos notes de la session d'automne 2017. Il est important d'attendre d'avoir tous vos résultats avant de remplir le formulaire. Votre relevé de notes doit contenir explicitement les informations suivantes, à défaut de quoi votre candidature pourrait être rejetée:

- Votre nom;
- Toutes les notes obtenues à la session d'automne 2017 (à moins de faire un retour aux études);
- Le nom ou le logo de votre établissement scolaire.

### Confirmation d'étudiant à temps plein

#### Date importante

28 février 2018 être membre du SYRAE

28 février 2018 date limite pour soumettre sa candidature

## Rabais sur votre formation continue en agriculture

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

Bonne nouvelle pour les membres du SYRAE! Pour toutes les formations suivies en 2018 avec le Collectif en formation agricole de l'Estrie, le SYRAE remboursera à tous ses membres 50 % des frais d'inscription, jusqu'à concurrence de 100 \$ pour l'année.

Vous pouvez consulter l'offre complète du Collectif en formation agricole de l'Estrie et vous inscrire sur [www.formationagricole.ca](http://www.formationagricole.ca).



# JOURNÉE PORCINE 2018



**Vendredi 23 février 2018**

Centre de recherche et de développement  
de Sherbrooke, Pavillon Sévigny

2000, rue du Collège à Sherbrooke

#### Coût

25 \$ Producteurs et étudiants  
40 \$ Intervenants



#### Déroulement de la journée

- 9 h 15 Accueil
- 9 h 40 Mot d'ouverture
- 9 h 50 Mot du directeur de Centre de recherche et de développement de Sherbrooke  
*Dr Alain Giguère, directeur délégué RDT*
- 10 h 00 L'agriculture de précision va-t-elle changer la façon dont nous alimentons et élevons les porcs  
*Aline Remus, Centre de recherche et de développement de Sherbrooke*
- 10 h 45 Limite et exigence de la défense de diligence raisonnable en matière d'infraction pénale SST  
*Me Éric Latulippe, avocat, Langlois avocats*
- 11 h 30 Pourquoi j'ai changé mes engrais en naisseur - Témoignage  
*Sébastien Pagé, producteur porcin, Équiporc inc.*
- 11 h 45 Les technologies d'efficacité énergétique dans les bâtiments porcins
- 12 h 30 Dîner
- 13 h 30 Terminé l'alimentation des porcs avec du maïs et du soya ?  
*Marie-Pierre Létoumeau-Montminy, professeur agrégé à l'Université Laval*
- 14 h 30 Pénurie de main-d'œuvre, quelles sont les solutions  
*Valérie Giguère, conseillère en main-d'œuvre agricole, UPA-Estrie*  
*Stéphanie Cotnoir, directrice adjointe, Centre d'éducation populaire (CEP)*  
*Pascal Cloutier, coordonnateur des services, CJE de Sherbrooke*
- 15 h 30 Mot de clôture  
*Louis Coutu, président, Les Éleveurs de porcs de l'Estrie*

#### Réservez avant le 19 février 2018

Après de Karolina au 819 346-8905, poste 101 ou par courriel au [kbrzezinska@upa.qc.ca](mailto:kbrzezinska@upa.qc.ca). Notez que les places sont limitées. Le dîner sur place n'est pas garanti à ceux qui se présentent le matin même.



## PARTICIPEZ À LA 2<sup>e</sup> ÉDITION DU CONCOURS RESPONSABLES PAR NATURE — des Éleveurs de porcs du Québec —

Fiers du succès de la première édition du concours Responsables par nature 2017, les Éleveurs de porcs du Québec invitent tous les éleveurs à s'inscrire à l'édition 2018 afin de faire connaître l'état de la mise en œuvre des meilleures pratiques de production et les promouvoir.

**1<sup>er</sup> prix de 2 500\$ et deux prix de 1 000\$**  
Au plus tard le **1<sup>er</sup> mars 2018**

Pour toute information sur les règlements du concours, consultez le site Internet :  
[acesporcqc.ca](http://acesporcqc.ca)

— LAURÉATS DE L'ÉDITION 2017 —



BERNARD BRETON INC.



SANIREN INC.



FERME À PORC-ÇA



FERME ELI

# Cultures émergentes et approche biologique en Gestion et technologies d'entreprise agricole (GTEA)

Joëlle Guay, coordonnatrice du programme GTEA

Constamment à l'affût des nouvelles tendances, le programme Gestion et technologies d'entreprise agricole (GTEA) du Cégep de Sherbrooke intègre l'approche biologique et les cultures émergentes aux cours de spécialisation horticole.

Le programme d'études permet ainsi aux étudiants et aux étudiantes de développer davantage leurs connaissances et leurs compétences en lien avec l'approche biologique. Dans le cadre des cours Production en serre et Production maraîchère en champs, ces derniers sont appelés à découvrir différentes pratiques culturales privilégiées par l'approche biologique. De plus, les deux premiers stages de la formation seront réalisés principalement dans des fermes certifiées biologiques.

Les nouvelles tendances sont également abordées dans le cours Productions fruitières et alternatives qui s'oriente vers les cultures émergentes. Les étudiants et les étudiantes ont l'occasion d'explorer, entre autres, la production de camerises, d'amélanchier, de houblon, d'arbres à noix, de produits forestiers non ligneux et d'asclépiade. Ce cours ouvre ainsi la porte à une panoplie de nouvelles possibilités en agriculture.

Aux dires de l'enseignante Nathalie Lanoix : « Cette nouvelle façon d'enseigner permet aux étudiants et aux étudiantes de développer des liens étroits avec le milieu horticole biologique et de s'en inspirer pour créer leur projet d'avenir ».

Au terme de leur formation, les étudiantes et les étudiants auront acquis une solide formation en gestion et en production qui leur donnera les outils nécessaires pour réaliser leurs projets futurs.

Visitez le site [cegepsherbrooke.qc.ca/GTEA](http://cegepsherbrooke.qc.ca/GTEA) pour en savoir plus sur le programme Gestion et technologies d'entreprise agricole.



**Mon bureau,  
c'est ici!**

**PROGRAMME D'ÉTUDES**  
Gestion et technologies  
d'entreprise agricole (GTEA)

Spécialisation horticole ou animale  
Stage en alternance travail-études (ATE)  
Passerelle DEC-BAC

**Date limite  
demande  
d'admission  
1<sup>er</sup> mars 2018**

**POUR DEVENIR, ENTRE AUTRES :**  
TECHNOLOGUE  
EN AGROENVIRONNEMENT  
OU GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE AGRICOLE

(La formation rend éligible à une subvention à l'établissement de 50 000 \$)

Découvrez le programme au  
[cegepsherbrooke.qc.ca/GTEA](http://cegepsherbrooke.qc.ca/GTEA)

**cégep**  
de Sherbrooke

**Créateur de relève agricole**

## Journées d'information 2018

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et ses partenaires, la Fédération de l'UPA-Estrie, le Club agroenvironnemental de l'Estrie, le Centre d'expertise en production ovine du Québec, le Réseau Agri-conseils et autres collaborateurs, vous proposent des journées d'information pour parfaire vos connaissances. Pour plus d'information, consultez le calendrier des événements du MAPAQ : [www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie).

### Journée porcine

23 février 2018

- Centre de recherche et de développement de Sherbrooke, Lennoxville

### Journée arbres de Noël

2 mars 2018

- Cabaret des arts, Disraeli

### Journée agrotourisme dans les Cantons

7 mars 2018

- Ferme brassicole des Cantons, Magog

### Journée porc au pâturage

16 mars 2018

- Drummondville (lieu à déterminer)

### Tournée de formation du CEPOQ

20 mars 2018

- Visioconférence présentée à la Direction régionale du MAPAQ de l'Estrie, Sherbrooke

### Salon Agri-relève

29 mars 2018

- Cégep de Sherbrooke, Sherbrooke



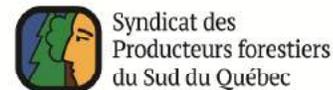
Photo : Éric Labonté, MAPAQ



Photo : André Pettigrew, MAPAQ

# Pourquoi être membre du Syndicat des Producteurs forestiers du sud du Québec (SPFSQ)?

*Martin Larrivée, ing.f., directeur général du SPFSQ*



La réponse est simple : pour participer à la vie syndicale et beaucoup plus! Les 11 900 producteurs forestiers propriétaires de quatre hectares et plus de superficies forestières productives sont assujettis au Plan conjoint des Producteurs forestiers du Sud du Québec, mais ne sont pas obligatoirement membre du Syndicat puisqu'il faut signer une demande d'adhésion.

Il faut comprendre que le Plan conjoint est l'outil légal régi par la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles et alimentaires* du Québec permettant aux producteurs forestiers du Sud du Québec de faire la gestion ordonnée de leur mise en marché.

Donc, si vous recevez notre bulletin d'information *L'arbre PLUS* ou que vous recevez des paiements de bois, c'est que vous êtes inscrit comme **producteur** au Syndicat, mais pas nécessairement comme **membre** si vous n'avez pas complété le formulaire d'adhésion au Syndicat.

Le Syndicat quant à lui, est l'organisme habilité et délégué pour faire cette gestion de la mise en marché au Sud du Québec. Être membre du Syndicat, c'est être actif à la vie syndicale en étant partie prenante aux décisions dans l'administration du Syndicat concernant principalement l'élection des administrateurs.

Tout producteur forestier de la forêt privée estrienne peut devenir membre du SPFSQ en complétant la demande d'adhésion au Syndicat.

## L'heure de la retraite a sonné pour Claude Caplette

*Martin Larrivée, ing.f., directeur général du SPFSQ*

Après plus de 40 années de loyaux services, Claude Caplette, pilier incontesté au Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, a pris sa retraite le 2 février. Claude était responsable de la comptabilité et d'une multitude de dossiers tels que la gestion des contingents et le transport du bois.

Musicien dans l'âme, Claude pourra enfin se consacrer à son passe-temps préféré. Nous lui souhaitons une retraite paisible et bien méritée !



Lucie Foucault, directrice adjointe à l'administration, a pris les rênes de la comptabilité depuis le 4 janvier. Toutes nos félicitations Lucie et bonne chance dans tes nouvelles fonctions!

Ses tâches de technicienne en administration viennent donc d'être confiées à une nouvelle employée. Linda Madore a acquis une solide expérience comptable au sein d'un groupement forestier. Bienvenue dans l'équipe!



## Coupe de jardinage

# Maintien de débris ligneux lors de travaux et impact de broyer des branches lors du nettoyage du parterre forestier

Olivier Côté, ing.f., SPFSQ

Bien qu'il ne soit pas possible de récolter et de gérer sa forêt de manière à maintenir partout des quantités naturelles de bois mort, il est généralement admis que laisser du bois mort en forêt et s'assurer qu'il y en a dans le futur (branche, tronc, souche) sont des éléments importants dont il faut tenir compte dans la gestion de son boisé.

## Les débris ligneux : essentiels pour beaucoup d'êtres vivants

En fait, plusieurs recherches sur le terrain ont démontré que la présence de gros débris ligneux au sol (>20 cm de diamètre) est un indice de la santé des forêts. Plusieurs êtres vivants tels que des petits mammifères (musaraigne), des insectes xylophages (se nourrissant du bois), des oiseaux (pic), des amphibiens (salamandre, grenouille), des mousses et des champignons vont profiter des débris ligneux et les utiliser pour leur cycle de vie. De plus, certaines essences d'arbre comme le bouleau jaune vont utiliser les débris ligneux en décomposition comme site de germination, car ils favorisent le maintien d'une humidité constante. Finalement, lorsque le bois mort s'incorpore au sol, il y retourne une certaine quantité d'éléments nutritifs qui constituent un apport de matière organique important.



Musaraigne

## Débris ligneux, fertilité des sols : des risques à éviter

L'activité forestière, qui amène une exportation du carbone et des nutriments des sites forestiers, peut poser un problème de fertilité aux sols au potentiel naturel limité. Au lieu de demeurer sur place et de se retrouver éventuellement dans le bois mort, le carbone et les nutriments sont déplacés des sites de récolte pour se retrouver dans les zones d'ébranchage, lorsque l'on exploite par arbre entier. Ainsi, le fait de laisser les branches de  $\leq 10$  cm sur le parterre forestier favorise la dégradation de cette matière organique et influence le pH du sol.

## Concernant l'activité esthétique de broyer des branches après travaux :

Le broyage peut être positif dans les érablières pour le maintien de la productivité du sol, car il permet le maintien des éléments minéraux sur le site. Les résidus du broyage en se décomposant se transforment en matière organique ce qui contribue à générer un nouveau sol. L'impact du broyage de branche peut être positif pour les insectes xylophages, mais être très négatif pour la petite faune (salamandre, lièvre). Il faut aussi comprendre que les branches au sol sont très visibles peu de temps après une coupe, mais qu'elles le sont beaucoup moins au fil du temps, au point de se fondre parfaitement à la végétation du sous-bois.



Salamandre maculée (AARQ)

## Proposition de mesures pour assurer le maintien du bois mort dans les forêts aménagées

La principale consigne est d'assurer la présence d'îlots de gros débris ligneux de différents stades de décomposition (tremble, épinette, bois franc) près des habitats utilisés par la faune tels que des petits milieux humides éphémères (étang vernal) et des petits cours d'eau, tout en respectant la bande de protection. Les îlots de gros débris ligneux peuvent ainsi servir d'abris pour la petite faune. Assurez-vous de répartir ces îlots dans votre forêt, espacés de 50 m et loin des sentiers utilisés par la machinerie forestière. Le broyage de branches devrait être limité aux abords de sentier (5 m) et les débris du broyage devraient être étendus au sol en couche mince pour favoriser leur décomposition rapide.



En espérant que ces recommandations vous permettront de trouver un juste milieu entre le désir d'esthétisme de votre forêt et la présence de gros débris ligneux au sol pour préserver les habitats fauniques et assurer la présence des champignons, de la mousse et même du bouleau jaune.

# Certification forestière : bilan très positif de la vérification 2017

Olivier côté, ing.f., responsable de la certification du SPFSQ

Saviez-vous que la certification forestière est un processus d'amélioration continue et que les audits de surveillance annuelle permettent de faire le point sur le niveau de conformité de nos activités d'aménagement forestier?

Cette année, la gestion forestière du certificat de groupe du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ) était évaluée sur nos moyens de planification, de suivi et d'évaluation de nos travaux d'aménagement forestier. L'auditeur évaluait aussi la santé et sécurité et la conformité de la machinerie forestière.



La semaine d'audit terrain fut composée de 21 visites de chantiers de coupe des cinq groupements forestiers du territoire en plus d'entrevues avec des propriétaires, des employés et différentes parties intéressées.

Il en ressort que le SPFSQ et ses partenaires utilisent les bonnes méthodes de travail, portent un souci attentif à l'environnement et sont rigoureux dans l'exploitation des boisés de leurs membres. Le certificat pour l'aménagement forestier du SPFSQ est donc maintenu. **Merci à tous pour votre collaboration!**

La prochaine évaluation aura lieu en septembre 2018 et portera le respect des lois et principes du FSC, les différents bénéfices de la forêt et la gestion des plantations.



La marque de la  
gestion forestière  
responsable

# La MRC de Coaticook assouplit et simplifie la réglementation agricole sur l'ensemble de son territoire

Philippe Brault, urbaniste, aménagiste de la MRC de Coaticook

Depuis le 11 décembre 2017, un nouveau règlement plus favorable aux élevages est en vigueur sur le territoire de la MRC de Coaticook : le *Règlement concernant les distances séparatrices agricoles et les installations d'élevage à fortes charges d'odeur*. (RCI numéro 7-005). Ce règlement est issu de la révision du Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC de Coaticook.

En effet, depuis 2016, la MRC est en processus d'adoption de ce document de planification qui aborde les questions agricoles, forestières, urbaines, etc. C'est le SADD qui dictera les lignes directrices de l'aménagement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années. En matière agricole, on y aborde entre autres, la question des distances séparatrices à respecter pour les installations d'élevage par rapport à certains usages et les types d'élevage interdits aux abords des périmètres d'urbanisation (villes et villages).

Le SADD propose un changement de cap par rapport au schéma en vigueur depuis 2000. C'est-à-dire qu'il doit demeurer un outil de planification souple et stratégique. Les objectifs au point de vue agricole sont, entre autres, de :

- Protéger et de maintenir les usages agricoles avoisinant les milieux de vie;
- Protéger l'affectation agricole des différentes contraintes à l'agriculture;
- Favoriser une cohabitation harmonieuse entre les usages à l'intérieur de la zone agricole.

Cela s'est traduit par la simplification des mesures réglementaires pour les agriculteurs qui se réduisent essentiellement aux seuils acceptés par les différents paliers de gouvernement par leurs Orientations gouvernementales et aménagement du territoire (OGAT). Ces normes présentées lors des consultations publiques tenues en mai et juin 2017 ont été très bien reçues par les producteurs agricoles et l'UPA. Voici un résumé de ces nouveautés :

- Retrait du **contingement** des élevages porcins;
- **Simplification des distances séparatrices** aux exigences minimales gouvernementales;
- Ajout de dispositions concernant le concept de **bien-être animal**;
- Ajout de dispositions permettant de réduire les distances séparatrices en présence d'**une haie brise-vent ou d'un boisé existant**;
- Augmentation du délai de **18 à 24 mois** pour amorcer la reconstruction d'un bâtiment d'élevage dérogatoire après un sinistre;
- Les gallinacés (famille des poules et des dindons), anatidés (famille des canards et des oies) et animaux à fourrure **ne sont plus** des élevages à forte charge d'odeur (donc autorisés même autour des périmètres d'urbanisation).

Le règlement est disponible sur le site Web de la MRC (section « DOCUMENTATION »).

Pour toutes questions, ne vous gênez pas pour contacter Philippe Brault, urbaniste, aménagiste de la MRC de Coaticook au 819 849-7083, poste 225.

## Assemblée générale annuelle Les Producteurs de lait de l'Estrie



Date : 5 mars 2018  
Heure : 10 h  
Lieu : Centre communautaire Richard-Gingras  
4503, chemin St-Roch Nord  
Sherbrooke (secteur St-Élie)

## Le 5@7 des Créateurs, un incontournable cet hiver

*Ghislain Lefebvre, directeur du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)*

Afin de vous présenter tous nos projets, le 5@7 des Créateurs de cette année débutera en réalité dès **14 h 30 le jeudi 15 février** prochain.

### Vendre aux restaurateurs de Sherbrooke met la table

Comment mieux arrimer l'offre des produits Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est lors de la prochaine édition de Sherbrooke met la table ? Vous êtes invités à venir échanger avec Marie-Claude Vidal qui exposera les idées que les chefs ont eues pour développer leurs liens avec les producteurs de la région. Apportez vos idées afin de mettre en valeur vos produits lors de cet événement qui fait vendre en moyenne 600-700 menus identiques chez chacun des 20 restaurateurs participants.

### Connaître la provenance des clients de votre boutique

Vous désirez connaître la provenance des clients de votre boutique afin de mieux cibler votre publicité dans les médias traditionnels ou sur le Web ou simplement afin de mieux adapter votre offre de produits à votre clientèle ? Le CIBLE a développé un outil Excel très simple qui permet d'analyser la distance parcourue par vos clients. Cet outil a été utilisé pour la première fois dans le cadre du projet Souvenirs de cueillette. Une demande a été formulée pour diffuser l'outil plus largement afin d'aider les autres producteurs disposant d'une boutique.

### Plan marketing de Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est

C'est le moment de vous dévoiler le plan marketing triennal de Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est. Cet automne, le CIBLE a travaillé avec un consultant à établir les priorités des prochaines années. Venez apprendre comment la marque évoluera et comment elle pourra vous être toujours plus utile dans votre mise en marché.

### 5@7 des Créateurs

14 h 30 : Arrivée des participants

15 h : Plan marketing de Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est

15 h 30 : Outil Excel d'analyse des distances

16 h : Sherbrooke met la table

16 h 30 : Témoignage

16 h 45 : 5@7 réseautage

Coût : 15 \$ taxes incluses

Endroit : Vignoble Le Cep d'argent, Magog

Date : 15 février dès 14 h 30

Réservez vos places jusqu'au 13 février en communiquant avec Annie Plamondon [annie@createursdesaveurs.com](mailto:annie@createursdesaveurs.com) ou 819 346-8905, poste 144.

Tous ces projets sont réalisés grâce à la participation financière du MAPAQ.



# SOIRÉE BÉNÉFICE

23 FÉVRIER - 19H

## Fondue au fromage



50 \$ PAR PERSONNE  
360 \$ TABLE DE 8

APPORTEZ VOTRE  
CAQUELON



Érablière Magolait  
1540, chemin Ayer's Cliff, Magog

POUR INFORMATION : [PPAGE@UPA.QC.CA](mailto:PPAGE@UPA.QC.CA)

**SYRAE**

Syndicat de la relève agricole  
de l'Estrie

